

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Tous acteurs **contre le harcèlement**

« Le programme pHARe : un plan de prévention à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. »



Une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement :

- des équipes formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs élèves qui sont acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés et impliqués dans la démarche.

+ Chaque école / établissement rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.



Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !

Votre enfant est ou semble impliqué dans une situation de harcèlement ?



Parlez-en immédiatement avec
un adulte de l'école,
du collège ou du lycée

- Votre alerte sera transmise au directeur de l'école ou au chef d'établissement
- Elle sera traitée et suivie dans le cadre du protocole pHARe mis en place dans l'établissement



Appelez les numéros nationaux gratuits

30 20 harcèlement scolaire
30 18 cyber-harcèlement
31 14 prévention du suicide
119 enfance en danger

NON AU HARCÈLEMENT

www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement

Notre école s'engage dans le programme pHARe

Dans le cadre du plan de prévention du harcèlement, une équipe de professionnels dont le rôle est de veiller au bien être des élèves a été mise en place au sein de la circonscription.

L' équipe ressource pHARe

Cette équipe ressource prend en charge toutes les situations de brimades entre élèves : moqueries, surnoms, exclusion, rumeurs, brutalités, insultes, mises à l'écart... Pour traiter ces situations, l'équipe ressource s'appuie sur la **Méthode de Préoccupation Partagée**.

Les élèves peuvent contacter en toute sécurité l'équipe via un enseignant ou le directeur. La situation de l'élève cible sera traitée avec discrétion. Il sera entendu, pris au sérieux et accompagné par un membre de l'équipe. **Tout élève de l'école peut être reçu en entretien.**

La Méthode de la Préoccupation Partagée

Cette méthode repose sur la mise en place d'entretiens individuels. A ce titre, lors d'une situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par des membres de l'équipe ressource (enseignants, personnel de l'école...).

L'objectif de ces entretiens n'est ni de rechercher les responsabilités ni de sanctionner les élèves. Il est de faire partager une «préoccupation» pour la situation de l'élève cible de brimades par toutes les personnes impliquées. Cela permet à chacun de sortir positivement de ce processus afin que l'intimidation cesse.

Les familles ne doivent donc pas être inquiètes si l'un de leurs enfants est rencontré en entretien individuel. Cela ne signifie pas forcément qu'il est impliqué dans des brimades, mais simplement qu'il est associé au règlement d'une situation.

Un élève peut un jour être la **cible**
d'intimidations.
Un élève peut un jour être
intimidateur.

L'équipe pHARe peut aider **tout élève** à
sortir de cette situation.

Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale.

